

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	10
PRESENTS	9
VOTANTS	9

CONVOCACTION

Datée	du 07/02/2025
Affichée	le 07/02/2025

OBJET

**Marché de travaux
aménagement de la traverse
du bourg de La Ferté Fresnel –
séquence 1, 2 et 3 : déclaration
sans suite du lot 3 bâtiment**

L'an deux mil vingt-cinq, le treize février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le sept février 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Jean-Luc BEAUFILS
Véronique HELLEUX

Absente : Virginie VIOLET

Monsieur MARTEL, Vice-Président délégué à la voirie expose aux membres du Bureau que dans le cadre de l'aménagement de la traverse du bourg de La Ferté Fresnel le long des RD 12 (séquence 1) et RD 14 (séquence 2) et la création d'un parking paysager sur la parcelle AC 29 (séquence 3), un marché de travaux a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée.
L'avis d'appel d'offres a été publié le 26 novembre 2024 pour une remise des offres fixée au 10 janvier 2025 à 12h00.

Les travaux sont décomposés en 3 lots :

- Lot n° 1 : travaux de VRD
- Lot n° 2 : travaux de plantations
- Lot n° 3 : travaux de bâtiment (désamiantage, démolition et maçonnerie)

Le rapport d'analyse des offres sera effectué par l'agence départementale d'ingénierie de l'Orne, maître d'œuvre de cette opération.

Concernant le lot n° 3 travaux de bâtiment, aucune offre n'ayant été déposée, il y a lieu de le déclarer sans suite pour cause d'infructuosité au motif de l'absence d'offre reçue et d'engager une nouvelle procédure adaptée.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Vu la délibération n° 2023-02-09-019 du conseil communautaire en date du 09 février 2023 portant approbation du bilan prévisionnel des séquences 1, 2 et 3 de l'aménagement du bourg de La Ferté Fresnel,
- Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée le 25 juin 2024 pour la réalisation de travaux d'aménagement et de sécurisation sur la commune de La Ferté Fresnel,
- Considérant qu'au terme de la date limite de remise des offres le 10 janvier 2025 aucune offre n'a été remise pour le lot n° 3 travaux de bâtiment,

Le bureau, après avoir délibéré :

- **DECLARE** pour le lot n° 3 travaux de bâtiment la procédure adaptée sans suite pour cause d'infructuosité au motif de l'absence d'offre reçue

Accusé de réception en préfecture
1061000068468-20250213-2025-02-13-032-DE
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025

- **RELANCE** le marché du lot 3 travaux de bâtiment par une nouvelle procédure adaptée,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente décision.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 14 FEV. 2025
Publié en ligne le 14 FEV. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

